Nom commercial : Alice Petsitter

Auto-entrepreneur : Alice Wurmser

Adresse : 19 Chemin de l'Orme Ribaud, 77123 Noisy-sur-Ecole,

N° SIRET : 914 991 476 00013 (Auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN)

TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Email : alice.wurms@gmail.com

Téléphone : 06.22.26.75.59

Définitions :

Est nommée ci-après le « Prestataire », « prestataire de services », « Alice Wurmser EI », « Alice Petsitter », « nous », « nos », « notre », « sa », « son », « ses », « l'auto-entrepreneur » ou la « Société Alice Wurmser EI ».

Et la personne physique procédant à l'achat de services auprès de l'auto-entrepreneur,

Ci-après, « vous », « vos », « votre » ou « Client », « clients », « propriétaire » (en parlant du propriétaire d'un animal).

1/ OBJET

Les conditions générales de prestation de services (aussi dénommées CGPS) détaillent les droits et obligations de l'auto-entrepreneur Alice Wurmser – Alice Petsitter dans le cadre de la vente de ses prestations de services.

Les services proposés par Alice Wurmser EI sont : la garde d'animaux au domicile des propriétaires, les visites à domicile ainsi que les promenades. Les modalités d'applications, de réalisations sont précisées à l'adresse et dans ces présentes CGPS: https://alicewurms.wixsite.com/alice-petsitter onglets « Services proposés »

Les CGPS sont consultables par toute personne le désirant en suivant ce lien : https://alicewurms.wixsite.com/alice-petsitter onglet « Conditions générales »

Toute prestation réservées et réalisées par le prestataire implique que le client ait pris connaissance de ces conditions générales et qu'il adhère sans réserve à ces mêmes conditions, et prévalent sur tout autre document du client,

Ces CGPS pouvant être modifiées ultérieurement, la version qui sera valable sera celle en vigueur lors de la réservation de la prestation par la signature d'un devis ainsi que le versement d'un acompte, un mail de confirmation de réservation de la part du prestataire fera foi de la date exacte.

2/ Pré-visite*

La pré-visite s'effectue après prise de contact entre le client et le prestataire de services que ce soit par mail ou par téléphone et après envoi des présents CGPS et signature du devis.

Une date ainsi qu'un horaire seront convenus avant la réalisation du ou des services entre les deux parties.

Elle est essentielle à la bonne réalisation du ou des services, elle dure environ 30 min au domicile du propriétaire.

Alice Petsitter se déplacera à votre domicile afin de faire votre connaissance, de voir les animaux dont elle aura la garde et de se renseigner sur le quotidien des animaux concernés par la ou les prestations. Pour les chiens, il est tout à fait possible de réaliser la pré-visite en promenade avant de finir celle-ci au domicile du propriétaire si l'animal est plus à l'aise selon ce procédé.

La première pré-visite est gratuite.

3/ Validation de la prestation et modalités d'exécution

Le prestataire et le client, après signature du devis et versement de l'acompte, sont engagés à la juste réalisation de la prestation pour le prestataire, au respect du bien-être animal selon les lois en vigueur et donc du respect de l'animal dans son intégrité physique et psychologique.

Le client, quant à lui, s'engage à apporter respect ainsi que des informations justes et honnêtes au prestataire afin de lui permettre de réaliser sa prestation dans les meilleures conditions et en sécurité.

La signature du devis (contenant une copie de nos CGPS) ou/et le mail de confirmation (contenant un autre lien vers nos CGPS) vous engage à avoir lues ses CGPS et à les avoir acceptées.

Sans signature du devis et versement de l'acompte (une preuve de virement est acceptée) les dates et les prestations demandées ne sont pas bloquées.

La prestataire s'occupe d'animaux domestiques et des NAC.

Pour des raisons de sécurité, sauf exceptions, les NAC doivent être séparés des chiens et des chats.

Les animaux concernés par une même prestation doivent vivre ensemble quotidiennement La prestataire ne peut s'occuper d'animaux dits de rente.

A/ description des prestations

Promenade (30min à 1h):

La promenade est effectuée dans votre quartier au départ de votre domicile. Une phase de retour au calme en fin de balade est observée afin d'éviter que votre animal ne soit trop stimulé, dans le but de l'aider à se réguler, mais aussi pour que le départ de la Petsitter ne soit pas source de stress.

Visite (chien, chat, NAC, poissons,… sauf animaux dits de rente) 30min à 1h:

La visite est effectuée à votre domicile et comprend les soins courants à vos animaux nettoyage des litières et leur changement si besoin, le nettoyage et remplissage des gamelles,
une présence, la surveillance de votre animal lors de sa visite, des câlins et du jeu. Une phase de retour au calme en fin de visite est respectée afin d'éviter que votre animal ne soit trop stimulé, dans le but de l'aider à se réguler, mais aussi pour que le départ de la Petsitter ne
soit pas source de stress.

Alice Wurmser EI s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'elle propose, et souscrit à ce titre une obligation de moyens.

B/ Remise et restitution des clefs

Le client remet la ou les clefs, le ou les badges, nécessaires à la réalisation de la prestation à Alice Wurmser lors de la pré-visite,
Dans le cas où ce ne serait pas possible il peut déposer les dites clefs à la prestataire directement à son domicile ou faire preuve de souplesse afin que la prestataire puisse optimiser ses déplacements dans le but de les récupérer ultérieurement. Pour leur retour la prestataire propose plusieurs solutions :

- Dans la boîte aux lettres à la fin de la prestation ;
- Dans une boîte à clefs ou un coffre si le client en a un(e) ;
- A un endroit du domicile choisi par le client ;
- La remise des clefs à un voisin ou une personne tiers ;
- La remise en main-propre qui entraîne un surcoût.

Vous pouvez également remettre un double des clefs à la prestataire qui sera

conservé à l'année

C/ Horaires de travail

La prestataire travaille de 8h à 20h sauf cas de force majeur. Si votre animal a besoin d'un traitement à prendre à heure fixe, merci de le communiquer le plus rapidement possible.

D/ animaux malades

La prestataire accepte les animaux malades de manière chronique ou non avec un traitement adapté.
Elle ne lui est pas possible de réaliser des injections car cela s'apparente à un exercice de la médecine vétérinaire.

En cas de dissimulation, omission, qu'elle soit fait sciemment ou par oubli d'un quelconque problème de santé ou état nécessitant des soins particuliers, la prestataire ne peut être tenue responsable d'une altération de l'état de santé de l'animal ou de son décès.

En cas de traitement à suivre il est nécessaire de laisser accessible l'ordonnance et la prescription du vétérinaire.
Par exemple, la prestataire ne peut légalement pas administrer de sa propre initiative un traitement antiparasitaire ou un vermifuge sans prescription et accord du vétérinaire.

E/ Parasites

Les animaux sous la garde d'Alice Petsitter doivent être

déparasités. F/ Évènements exceptionnels

En cas de danger pour l'animal lors de la garde Alice Wurmser El peut être amenée à déplacer l'animal pour l'emmener chez le vétérinaire ou le mettre en sécurité.
L'auto-entrepreneur vous informera de l'adresse de refuge où se trouve votre animal ou l'adresse du vétérinaire. Le vétérinaire habituel de l'animal sera privilégié.

Si la situation met en danger la prestataire, les autorités compétentes seront contactées en priorité.

En cas de maladie, symptômes alarmants, accident ou tout autre situation impactant le bien- être de votre animal la prestataire est amenée à prendre des décisions pour l'animal sous sa garde comme par exemple l'emmener chez le vétérinaire après prise de contact et évaluation téléphonique de celui-ci.

Le propriétaire sera contacté afin de le prévenir de la situation, Alice Wurmser restera en lien avec le propriétaire s'il a besoin d'informations ou de prendre des décisions. Il sera également mis en contact avec le vétérinaire s'il y a prise en charge.

Si le client a des demandes particulières en ce qui concerne la santé de ses animaux, il peut les communiquer à la prestataire par écrit.
Vous pouvez également demander à une personne tiers d'intervenir pour prendre les décisions médicales en cas d'urgence à votre place ainsi qu'à la place de la prestataire en communiquant ses coordonnées à la Petsitter. Dans ce cas, la Petsitter ne sera plus engagée dans le processus de soin.

Une facture sera transmise aux propriétaires afin qu'ils puissent régler les frais vétérinaires de

leur animal.

G/ A porter à votre connaissance

Fugue : la prestataire ne peut être tenue responsable de la fugue de votre animal s'il a accès à un extérieur non ou mal sécurisé. Dans le cas d'une fugue la prestataire mettra tous les moyens dont elle dispose en œuvre afin de retrouver votre animal.

Tiers ayant accès au logement : Dans le cas où une autre personne aurait accès au logement ou effectuerait des visites sur la même période que la prestataire, la responsabilité de la prestataire ne peut être engagée.

Chiens catégorisés : les chiens catégorisés sont acceptés par la prestataire si le propriétaire dispose de tous les documents nécessaires à la détention de ceux-ci (permis de détention, attestation d'aptitude, vaccin contre la rage à jour,...).

4 / Droit de rétractation

En vertu de l'article L121-16 du Code de la consommation, le client dispose de 14 jours après signature du devis afin de se rétracter, rétractation qui doit-être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la société Alice Wurmser EI : 19 Chemin de l'Orme Ribaud 77123 Noisy-sur-Ecole ou par mail à l'adresse suivante dans les délais impartis : alicew.petsitter@gmail.com

ATTENTION Le droit de rétractation n'est pas applicable pour les « services totalement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé avec votre accord ou votre demande expresse » . (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10485)

La prestataire dispose lui aussi d'un droit d'annulation du devis signé ou d'annulation d'une prestation en cas d'évènements de force majeure (code civil 1218), d'une réglementation ou exigence de la puissance publique, de grèves et de tout autre événement échappant à son contrôle empêchant la réalisation de la ou les prestations.

Elle peut aussi annuler le devis signé et son engagement auprès du client si celui-ci ne coopère pas afin que le prestataire puisse réaliser la ou les prestations dans de bonnes conditions ou en cas de mise en danger de la prestataire.

5/ Tarifs et prestations

Les tarifs des prestations sont les suivants :

	CHIEN	CHAT / NAC
Visite à domicile 30min x1	À partir de 15€	À partir de 15€
Visite à domicile 30min x2	À partir de 28€	À partir de 25€
Visite à domicile 30min x3	À partir de 40€	Sur devis
Visite à domicile 1h x1	À partir de 20€	À partir de 20€
Visite à domicile 1h x2	À partir de 40€	Sur devis
Visite à domicile 1h x3	A partir de 55€	X
Promenade 30 min	À partir de 15€	X
« Passage éclair » jusque 15min (uniquement chat ou NAC), pour les personnes dont je connais déjà les chats.	X	À partir de 10€

Promenade 1h	À partir de 20€	X
Forfait 10 promenades 3 0 min	À partir de 145€	X
Forfait 10 promenades 1h	À partir de 195€	X
Forfait 5 promenades 30 min	À partir de 75€	X
Forfait 5 promenades 1h	À partir de 100€	X
Frais kilométriques (Aller-Retour et par visite/Promenade) au-delà de 11km et dès 1km pour emmener l'animal chez le vétérinaire par exemple (domicile de l'animal jusque chez le vétérinaire)	0,50/km	0,50/km
Prix à l'heure si la prestatairedoit se rendre plus souvent chez vous (par exemple : pour donner les soins nécessaires à votre animal après visite chez le vétérinaire)	10	10

TVA non applicable – article 293 B du CGI

Les forfaits promenades sont valables 1an à partir de la date d'achat.

A/ Majoration pour les jours fériés

Jours fériés : Les jours fériés (lundi de pâques, Victoire de 1945, Ascension, Pentecôte, Fête nationale, Assomption, Toussaint, que l'Armistice de 1918, Noël, Nouvel-An, Fête du Travail) les prestations verront leur prix augmenter de 50 %.

B/ Passage 1 jour sur 2

Dans le cas d'une garde de chat ou de NAC le minimum de fréquence de visite demandé est d'1 tous les 2 jours.

Dans le cas d'1 passage tous les 2 jours il est nécessaire pour le bien-être des animaux qu'un aménagement adéquat soit effectué : ajouter une ou plusieurs litières, points d'eau, gamelle de nourriture, etc.

6/ Rayon d'intervention

le rayon d'intervention n'entraînant pas de frais supplémentaires d'Alice Wurmser EI s'étend jusqu'à 11km autour de son domicile, au-delà de ce périmètre le prestataire facturera au client 0,50€ (euro) au kilomètre supplémentaire Aller-Retour et à chaque visite/promenade.

Les villes qui se trouvent dans les 11km autour de Noisy-sur-Ecole sont les suivantes : Noisy-sur-Ecole, Oncy-sur-Ecole, Moigny-sur-Ecole, Milly-la-Forêt, Arbonne-la-Forêt, Tousson, Achères-la-Forêt, Le Vaudoué, Boissy-aux-Cailles, Nanteau-sur- Essonne, Courances…

Les kilomètres exacts seront calculés du domicile de la prestataire jusqu'au domicile du client.

Le périmètre maximal est de 15km autour du domicile de la prestataire.

7/ réductions, ristournes

A partir de 7j de prestation réservée : 5 % de réduction hors frais kilométriques; 14j de prestation réservée : 10 % de réduction hors frais kilométriques.

Une réduction de 10 % du prix de la facture, hors frais kilométriques éventuels, est appliquée pour la fidélité du client.

Les ristournes et réductions ne s'additionnent pas, une seule peut-être appliquée.

8/ Règlement, acompte.

a) Généralités

L'auto-entrepreneur privilégiera toujours l'envoie par mail du devis et de la facture sauf si le client ne peut avoir accès à un support numérique (ordinateur, tablette, smartphone) qui lui permettrait d'en prendre connaissance. Dans cette éventualité, l'auto-entrepreneur réalisera un format papier.

Le prestataire accepte l'espèce, les virements.

Les chèques ne sont pas acceptés.

b) Acompte et mode de paiement

Un acompte de 30 % de la somme totale, sera demandé à la signature du devis afin de réserver les dates et les prestations choisies. Sans signature du devis ni versement des 30 % la prestation n'est pas réservée.

Paiement comptant : la prestation doit être entièrement réglée avant le début des visites, des promenades ou de la garde.

Date limite : Vous aurez jusqu'au premier jour de la prestation pour régler celle-ci.

Pour l'espèce il est possible de le laisser à votre domicile dans un endroit sûr afin que la prestataire puisse le récupérer lors de ses passages à votre domicile.

c) Paiement en plusieurs fois

La prestataire peut accepter de manière exceptionnelle que le client paie en plusieurs fois, jusqu'à 3 fois.
Le client doit prévenir en amont de la prestation de son souhait de régler en plusieurs fois (jusqu'à 3 fois), dans ce cas le premier règlement doit intervenir avant le début de la prestation.

d) Retards

Si l'un des paiements n'est pas effectué dans les temps indiqués, une pénalité de retard de 10 % du montant total de la facture sera due.

8/ annulation, modifications de la date de la ou des prestations

du fait du client :

Toute annulation doit être communiquée à Alice Petsitter par mail (alice.wurms@gmail.com) ou par téléphone (06.22.26.75.59), une nouvelle date ou un nouvel horaire sera proposé si le client le souhaite. L'annulation pure et simple d'une prestation qui n'entre pas dans le cadre légal des 14jours de rétractation entraîne la perte de l'acompte versé. La totalité de la prestation sera due si l'annulation est faite à moins de 48h du début de celle-ci.
Du fait d'Alice Petsitter :
En cas d'annulation d'une prestation par Alice Wurmser EI, le prestataire s'engage à contacter le client dans les plus brefs délais pour planifier une nouvelle date de prestation ou un nouvel horaire à la convenance du client.

En cas d'annulation pure et simple de la part d'Alice Wurmser EI le Client ne sera pas facturé et l'acompte sera rendu selon les dispositions légales en vigueur.

L'acompte peut vous être restitué sur justificatif si l'animal est hospitalisé ou décédé.

9/ Responsabilité du client

Le Client s'engage à respecter les présentes CGPS conformément aux dispositions de l'article 1103 du Code Civil.
La contravention dommageable à l'une de ses dispositions serait susceptible d'entraîner la mise en jeu de sa responsabilité en application de l'article 1231-1 du Code Civil.

10/ Lois applicables et juridictions d'attributions, litiges

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Services sont soumises au droit français.

En cas de litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des présentes conditions, Alice Wurmser EI et le Client s'engagent à résoudre amiablement leur différend.
À défaut de médiation, tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture de ces CGPS entre Alice Wurmser EI et le Client sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

11/ Collecte de données personnelles

Dans le cadre de son activité Alice Wurmser EI est amenée à collecter diverses informations telles que votre nom, prénoms, adresse, téléphone, adresse mail.

Alice Wurmser EI s'engage à respecter votre vie privée ainsi que vos données collectées, conformément à la loi du 6 janvier 1978 ainsi qu'au Règlement Général de Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016,

12/ utilisation de ces données

L'utilisation des données collectées le sont dans un but de gestion, réalisation des prestations, d'organisation, de suivi de la facturation et afin de proposer des prestations, des offres ou des modification susceptibles d'intéresser le client.

Vos données ne seront pas divulguées à un tiers, sauf auprès et uniquement sur demande des autorités compétentes et/ou tiers autorisés par le client.

Alice Wurmser EI est seule responsable de ce traitement.

13/ conservation des données personnelles

En application de l'article 6 alinéa 5 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, Alice Wurmser EI s'engage à ne pas conserver les données au-delà de la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Alice Wurmser EI prend les mesures physiques, techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel, en vue notamment de les protéger contre toute perte, destruction accidentelle, altération, et accès non autorisés.

14/ Photos et vidéos de vos animaux

Dans le cadre de la mise en avant et de la communication de son entreprise Alice Wurmser EI est amenée à partager sur les réseaux sociaux des photos et vidéos de vos animaux.

15 / Médiateur de la consommation

MEDIAVET - Convention n° MEDIAVET-D-25-4590

https://mediavet.net